

Objet : Appel à candidature RDL-PLIE

Les Chartes Intercommunales Thongue-Libron-Peyne et Coteaux de l'Orb et du Vernazobres ont créé le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi en 1999 porté par une association, la Régie de Développement Local (RDL).

Dans le cadre de ce dispositif, un accompagnateur de parcours intervient par conventionnement sur une partie du territoire du Pays. Sa mission permet le retour à l'emploi par un appui professionnel individualisé et de proximité et/ou l'accès à la qualification.

Cette personne, salariée par la Charte Intercommunale des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres, doit intégrer le Syndicat Mixte au 1^{er} janvier 2006.

Pour poursuivre ce type d'action en faveur de l'emploi, le Syndicat Mixte a capacité à répondre à un appel à candidature portant sur l'aide à la recherche et au maintien dans l'emploi auprès de la Régie de Développement Local.

L'acceptation de notre proposition permettrait par conventionnement avec la RDL d'obtenir un financement à hauteur de 46.000 € pour réaliser cette mission d'accompagnement.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération par le Syndicat Mixte, de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à répondre à l'appel à candidature auprès de la Régie de Développement.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération par le Syndicat Mixte, l'autorise à répondre à l'appel à candidature auprès de la Régie de Développement Local et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

A Béziers, le 09 décembre 2005.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 21 décembre 2005
--